Section
de
Tarn-et-Garonne

Montauban, le 10/06/2016

Compte-rendu du CHS-CT du 10 juin 2016

Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Le PV **du CHS-CT du 22 mars 2016** a été approuvé à l'unanimité.

La secrétaire animatrice du CHS-CT a fait un **compte rendu de la visite du CHS-CT** sur le site de la trésorerie de Valence d'Agen le 12 mai 2016. Les éléments suivants ont été relevés :

- charge de travail très importante,
- les agents veulent une reconnaissance de leur investissement,
- la fermeture des postes de St Nicolas et Moissac SPL a drainé un flux de contribuables supplémentaires,
- le syndicat des eaux génère de nombreuses difficultés pour le poste,
- il y a au sein du poste une grande cohésion entre l'ensemble des personnels.

Le président a tenu a répondre en sa qualité de DDFiP en expliquant qu'il leur avait demandé d'être plus pragmatiques de façon à préserver leur santé. Il a par ailleurs ajouté que si ses propos avaient pu paraître un peu directs ils n'en traduisaient pas moins sa façon de voir la question de la santé au travail.

FORCE OUVRIERE est intervenu sur le sujet en rappelant que la situation a certes évolué mais que depuis mi 2013, lorsque les représentants Force Ouvrière avaient relayé les difficultés, nous n'étions toujours pas parvenus à assainir le retard accumulé malgré les réorganisations mises en œuvre dans le poste.
FORCE OUVRIERE a cependant fait observer qu'aujourd'hui les chiffres des charges n'étaient plus contestés ni par la direction ni par les agents du poste et qu'enfin la discussion s'établissait sur un constat partagé.

L'Assistante Sociale a fait part de l'évolution du contexte de travail au sein du poste en relevant une amélioration sensible.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail se félicite de l'intervention du DDFiP dans le poste, qualifiant de très bien la priorisation des missions donnée en direct aux personnels. Il a de plus indiqué qu'il eut été préférable qu'un membre de l'équipe de direction participe à la visite du CHS-CT.

En conclusion, le président rappelle qu'il suit la situation de près et qu'il tiendra les membres du CHS-CT informés de l'évolution.

Le **règlement intérieur et la circulaire sur le fonctionnement des CHS-CT** ont été présentés.
La circulaire détaille le fonctionnement des CHS-CT. Les spécificités de Bercy sont maintenues : crédits des CHS-CT, rôle et missions du secrétaire animateur, participation des suppléants aux débats, présence d'experts des organisations syndicales et maintien des droits syndicaux actuels attachés aux CHS-CT.
La notion de projets importants (justifiant le recours à un expert agréé) a été clarifiée pour tenir compte de l'évolution de la jurisprudence. Ainsi, tout projet affectant de manière déterminante les conditions de santé et sécurité au travail est qualifié de projet important quel que soit le nombre d'agents concernés.
Enfin, le CHS-CT a désormais la possibilité de réaliser une enquête sur les conditions de travail après actes suicidaires hors du lieu de travail et non pas seulement sur le lieu de travail.

La Direction nous a présenté les tendances constatées dans l'évolution des indicateurs figurant dans le **Tableau de Bord de la Veille Sociale (TBVS) 2015**.

- Nombre de jours d'arrêt maladie (ordinaires : -7,9 % et CLM : - 25 %) en baisse pour la première fois depuis 2012,
- Congés maladie de courte durée (jusqu'à 5 jours) en augmentation de 9,2 % entre 2014 et 2015,
- Nombre de fiches de signalement de violences en augmentation de 22 % entre 2014 et 2015 (9 à 11),
- Nombre de jours mis sur les CET en diminution de 21,7 % entre 2014 et 2015,
- Nombre d'écrêtements d'horaires variables jusque-là en diminution constante, augmente de 6,9 % entre 2014 et 2015,

Il est à noter que pendant l'année 2015, 265 jours de congés annuels on été définitivement perdus. Après analyse de l'indicateur, il apparaît que hormis les agents en CLM et CLD, ce nombre s'établirait à 79 et concernerait 32 agents.

FORCE OUVRIERE qui avait demandé depuis maintenant 3 ans que certains indicateurs soient croisés afin de mettre en lumière des éventuels services à fort Risque Psycho-Social a pu constater qu'enfin, à la demande du CHS ministériel, le département de Tarn-et-garonne fournissait ces données.

Ainsi, le Risque Psycho-Social relatif à la pression temporelle et la charge de travail est évalué à partir du nombre de jours déposés sur le CET, du nombre de jours de congés perdus et du nombre d'écrêtements horaires. Ce croisement d'indicateurs met en évidence une situation défavorable dans les trésoreries et une situation favorable dans les SPF et la Direction.

Le Risque Psycho-Social relatif à l'organisation d'un service ou ses relations avec la hiérarchie est évalué à partir du nombre d'arrêts de maladie de courte durée et du nombre de recours concernant l'entretien professionnel. Ce croisement d'indicateurs met en évidence une situation défavorable dans le SIP, le SIE et le PRS.

La Direction nous a présenté le **dispositif d'accompagnement lors des retours après absence pour longue maladie**. Ce dispositif élaboré par le ministère a été repris par la DGFiP au travers de 3 documents : Un guide à destination des services RH, le guide du manager à destination du chef de service et un dépliant à destination de l'agent. FORCE OUVRIERE relève que ces documents, même s'ils apportent une clarification des intervenants et de leurs missions, reprend pour partie des éléments de bon sens qu'il est dommageable pour le fonctionnement de notre administration de devoir écrire.

L'Assistant de Prévention (AP) nous a fait part des remontées en provenance des services, relevées sur les **registres hygiène & sécurité** :

* CDFiP de Montauban : Un store a été demandé au PTGC . La Direction n'ayant pas été en mesure d'identifier l'emplacement, la demande n'est pas retenue.

* Trésorerie de Grisolles : Suite à la coupe drastique des arbres devant la trésorerie, les personnels étaient demandeurs de climatisation. Des climatiseurs mobiles leur ont été livrés suite à redéploiement de l'ancien CDFiP de Montauban.

* Trésorerie de Beaumont-de-Lomagne : problème de salpêtre dans la salle du coffre. Le DDFiP a adressé un courrier au maire de la commune pour que celui-ci fasse le nécessaire. Une rencontre est prévue début juillet.

* Trésorerie de Castelsarrasin : Dans le bureau du chef de poste, problème de ventilation car les fenêtres ne s'ouvrent pas. Le problème de la moquette installée depuis 1994 ; les dalles de moquette se décollent et le nettoyage n'est pas fait régulièrement.
Le président propose que le médecin de prévention fasse une visite du poste. Une étude d'ensemble du poste devrait être conduite.

FORCE OUVRIERE a relayé les demandes suivantes :

* CDFiP de Moissac: Problèmes d'infiltration dans la toiture, pigeons morts dans la cour. La direction est en discussion avec la Mairie pour une réfection du toit.

* Restaurant CDFiP Montauban : Fuite dans le bâtiment annexe au niveau de la cantine. Le problème est dans les mains de la Direction.

L'assistante de service social sollicite l'attribution d'une place réservée pour le véhicule de service. Elle reçoit un avis favorable de la direction pour la matérialisation d'une place.

Suite à l'intervention de l'ISST, le président indique qu'une réflexion va être menée sur la dématérialisation des registres hygiène et sécurité du département.

Budget et nouvelles actions :

Les dépenses suivantes sont retenues :

* Divers sites : remplacement des BAES (Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité).

* CDFIP Montauban : pose de stores intérieurs pour la cantine ; installation d'une pergola sur la terrasse de la cantine ; matérialisation d'un cheminement piéton depuis le portail jusqu'à l'entrée des usagers ; installation de 4 stores vénitiens au SPF ; installation d'un store vénitien à l'arrière du box personnel à mobilité réduite de l'accueil.

* Formations : mise en place d'une formation « relations sociales management » à destination des chefs de service.

Questions diverses

FORCE OUVRIERE a fait part des remontées des agents ayant bénéficié de la visite médicale avec le nouveau médecin de prévention. Ces remontées sont toutes très positives.

Le DDFiP indique qu'il va réunir prochainement les agents du SIP Montauban pour faire le point sur l'évolution de la situation.

Vos représentants FORCE OUVRIERE en CHS-CT : Alexandre AUDOYNAUD, Anne DIDELIN, Ariel FAURE, Jean-Pierre MAURIE